

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
PARIS : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.
Réclames : 30
Faits divers : 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS : chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

Chez tous les Libraires : A SAUMUR, Chez M. BONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 39; A PARIS, A. EWIG, Rue Fiechter, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Septembre 1878.

Chronique générale.

A propos du voyage Gambetta, nous lisons dans la chronique politique de l'Assemblée nationale :

« La pièce à grand spectacle, qu'on pourrait appeler le Triomphe de Trajan-Gambetta, est finie. Est-ce une farce burlesque dont il faut rire, ou n'est-ce pas plutôt une sombre élegie dont il faudrait pleurer ? »

« Si, par l'habileté de sa politique, l'ex-dictateur nous avait rendu l'Alsace et la Lorraine, on comprendrait peut-être l'enthousiasme de ses admirateurs, enthousiasme tellement exagéré et qui ressemble tellement à de l'idolâtrie que l'idole elle-même s'en est offensée. »

« Mais depuis le café Procope jusqu'au banquet de Romans, M. Gambetta ne s'est distingué que par ce que les avocats au Palais appellent plaisamment des coups de queue bien donnés, qui lui ont été largement payés par l'opulence dont il jouit largement. »

« A Rome, on n'accordait les honneurs du triomphe qu'aux généraux, consuls ou empereurs qui avaient contribué par leurs exploits à étendre la domination romaine. »

« Les exploits de l'ex-dictateur se sont bornés à étendre par l'emprunt Morgan notre dette publique, et à restreindre considérablement notre territoire par une guerre désespérée et conduite à l'aventure. »

« Aucune de ces grandes actions ne l'autoriserait à monter au Capitole, fût-ce à celui de Toulouse, qui n'a pas de roche péripétienne. Concluons donc que l'enthousiasme qui vient de se manifester dans le Midi à la vue de M. Gambetta, qui par lui-même n'a rien qui exalte l'admiration, ne peut s'expliquer que par la chaleur du tempérament méridional et par l'influence exhalante des coteaux du Rhône et de la Côte-Rôtie. »

Il y aurait une autre raison à donner qui n'aurait rien de flatteur pour notre amour-propre national : c'est que dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois. »

L'AGIOTAGE REPUBLICAIN.

Le syndicat à la hausse vient de rencontrer un nouvel appui dont il avait, du reste, annoncé depuis deux jours l'apparition. M. Gambetta a déclaré à Romans qu'il était opposé à la conversion, et il a reproduit les paroles de M. de Girardin sur les patriotiques souscripteurs de l'emprunt M. Gambetta faisant le jeu du syndicat à la hausse, tandis que la République française, organe de M. Gambetta, favorise le syndicat à la baisse, constitue une de ces inventions tout à fait nouvelles bien dignes de la démocratie opportuniste.

M. Gambetta a deux opinions. Il est directeur de la République française, qui est son organe. C'est un fait connu de toute l'Europe. Dans ce journal on favorise par tous les moyens le syndicat à la baisse. La République française intimait, il y a quinze jours, à M. Léon Say l'ordre de garder le silence sur la conversion, et M. Say se faisait. La République française a favorisé la spéculation à la baisse en proposant non pas de réduire le 5 0/0 en 4 1/2, ou de donner 4 fr. 50 de rente 3 0/0 au porteur de 5 0/0. Elle a dit que pour la conversion on devait se servir de l'Amortissable et réduire le 5 0/0 en 4 0/0.

Toutes ces attaques contre le 5 0/0 l'ont amené du cours de 116 à 110 fr. Voilà ce qu'a fait M. Gambetta, directeur de la République française.

Changeons le personnage. Le voilà aujourd'hui voyageant pour la politique, se

rendant chez les frères et amis où l'on banquette.

M. Gambetta, qui n'est pas tenu d'avoir en voyage les opinions qu'il professe à la République française, déclare qu'il est opposé à la conversion.

Voilà le syndicat à la hausse en liesse. La République nous fait voir bien des choses tristes. Après le 3 0/0 amortissable, nous avons les contradictions du discours de M. Gambetta avec les articles de la République française. A qui le tour ? Pour qui les républicains font-ils le jeu ?

Le discours de M. Gambetta a fait monter le 5 0/0 de 1 05, il va aider le syndicat à la hausse à placer quelques titres dont il est chargé. Mais les porteurs du 5 0/0, qui ont vendu leurs rentes ? Pourquoi M. Gambetta a-t-il attendu si tard pour les avertir ? On les trompait donc dans son journal ?

La République française accusait la France, journal de M. Emile de Girardin, d'être un organe de spéculateurs, parce qu'il soutenait que M. Gambetta était opposé à la conversion, et voilà M. Gambetta qui devient l'orateur du syndicat à la hausse !!!

UN FACILE COUP DE BOURSE.

La République française, journal de M. Gambetta, ayant laissé croire qu'elle soutiendrait le projet de la conversion, on a dû penser que M. Gambetta partageait cette opinion.

Le discours de Romans ayant affirmé une opinion diamétralement opposée, on comprend la surprise de la Bourse et le mouvement de hausse qui a dû immédiatement se produire.

On devine ce qu'aurait pu gagner l'entourage de M. Gambetta si, averti de ce revirement, il avait joué hardiment à la hausse.

S'il avait profité de l'occasion, c'est lui qui pourrait répéter avec conviction ce vers si connu :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

On mande de Marseille, 20 septembre :

« M. Clément Laurier, député, est mort subitement à onze heures et demie, dans l'escalier de la sous-intendance militaire, où il allait rendre visite au sous-intendant, M. Lecomte, son ami. »

M. Clément Laurier était venu à Marseille pour voir la famille de son futur gendre, M. Hornbostel, avocat.

M. Clément Laurier avait apporté au bureau et dans le monde les opinions qu'on puise ordinairement au collège dans l'étude des républiques anciennes. Il avait, comme tout les esprits jeunes et ardents, rêvé la république de Platon, la république idéale, le gouvernement des bons par les sages.

Mais quand il a vu de près la République réelle, celle des intrigants, des mécréants, des ambitieux, il s'en est écarté avec horreur !

Il avait trop d'esprit et de bon sens pour s'incliner devant la plèbe ignorante ; et, après avoir contribué à faire la République, il a eu honte de son ouvrage.

Il avait vu de si près l'ex-dictateur et son entourage qu'on s'explique facilement sa conversion vers la droite. C'est lui surtout, le confident de la dictature de Tours et de l'emprunt Morgan, qui avait le droit de rire de la crédulité des Français.

Des instructions pressantes ont été adressées aux différentes administrations chargées du placement des billets de la fameuse loterie nationale. Il faut, à tout prix, qu'elle réussisse. C'est un moyen nouveau d'acquiescer les bonnes grâces du gouvernement ; c'est la planche de salut pour l'avancement, et tel postulant à une place peut l'obtenir en achetant un grand nombre de billets et en se chargeant d'en placer parmi ses amis et connaissances.

— Allons ! prrrrrrenez vos billets, les futurs préfets, sous-préfets, juges de paix, commissaires, receveurs, percepteurs, gardes-champêtres.... Prrrrrrenez vos billets ! Il n'y en aura pas pour tout le monde !

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA PUPILLE DE SALOMON

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

Un instant après, Christine toucha du doigt la petite tasse.

— Je crois que ce n'est plus trop chaud, dit-elle. Voulez-vous cette infusion, Madame ?

— Oui, donnez.

— Faut-il la sucrer un peu plus ?

En disant ces mots, Christine leva les yeux vers des cristaux richement montés en vermeil.

— Vous ne pourrez pas atteindre ce sucrier.

— Je crois que si, Madame.

— Faites alors, je n'y songeais pas.

Christine posa un tabouret devant l'étagère sur laquelle semblaient s'être égarés les vases de Bo-

hème, et, légère, se dressa sur la pointe des pieds.

Elle prit un peu de sucre qu'elle mélangea à l'eau d'oranger, et, tandis qu'Alice buvait, souleva doucement l'oreiller derrière elle, dans la crainte qu'en se redressant elle ne prit froid.

— Merci, dit la jeune femme.

Et, sans dormir, elle ferma les yeux. Une sorte d'apaisement se faisait en elle ; la beauté de l'enfant, sa grâce affectueuse lui produisaient une impression indéfinissable ; quand elle rencontrait le regard de Christine, il lui semblait qu'un calme bienfaisant pénétrait en elle du fond de ces grands yeux bleus. Deux larmes glissèrent sur ses joues : elle les laissa couler lentement comme si son cœur se détendait.

Christine les vit et détourna la tête ; puis, quand Alice eut cessé de pleurer, elle demanda :

— Si je vous lisais quelque chose, Madame ?

Mlle Montferrier étendit nonchalamment la main vers le volume que lui avait offert son mari. Mais, dès qu'elle eut jeté les yeux sur le titre :

— Vous ne pouvez pas me lire cet ouvrage, dit-elle. C'est le texte même, il est en anglais.

Une modeste rougeur passa sur le visage de Christine qui ne répondit pas. Si fugitive que fût cette impression, elle n'échappa pas à Alice.

— Me serais-je trompée ? dit-elle toute surprise. Connaissez-vous donc cette langue ?

— Un peu, Madame. Mon père qui la parlait par-

faitement a tenu à me l'enseigner. Mais j'ai grand besoin de me perfectionner...

— Oh ! n'importe. Je vous comprendrai tous les jours.

Christine commença. Le timbre doux et musical de sa voix donnait une sorte de charme à la rude prononciation britannique. Alice faisait beaucoup plus attention à la lectrice qu'à la lecture.

— Que dites-vous donc, Christine ? s'écria-t-elle. Je n'ai jamais entendu parler l'anglais avec un accent si pur et si délicat. Laissez cet ouvrage et prenez les poésies de Moore, là, dans la petite bibliothèque, ce volume noir. C'est cela. Elles vont être harmonieuses avec votre diction.

— Laquelle faut-il chercher, Madame ?

— La première venue, je les aime toutes.

Christine ouvrit au hasard et trouva sous ses doigts ces strophes mélancoliques où le poète salue, entre les feuilles jaunies, la dernière rose de l'été. Elle lut.

— Ah ! oui, murmura la jeune femme, il a raison, le bonheur dure un jour !... — Parlez-vous souvent anglais au couvent, Christine ? reprit-elle.

— Non, Madame. Je ne crois pas que les langues étrangères soient comprises dans les études ordinaires. Mais mon tuteur, dont le père a vécu dans les Indes, a conservé quelques livres anglais qu'il me prête, et, quand il en a le temps, lui-même les lit avec moi.

— Ce pauvre monsieur Salomon ! Vous l'aimez bien, n'est-ce pas ?

— Oh ! dit Christine avec un regard plus éloquent que toutes les paroles.

— Et vous êtes heureuses près de lui ?

— Très-heureuse, oui, Madame.

— Cependant, lorsque je vous ai vue pour la première fois, vous étiez tout en larmes. Pauvre enfant ! je vous ai aimée sur l'heure, Christine.

— Et moi aussi, Madame, j'ai senti que vous étiez si bonne !

Alice se souleva sur son coude et, regardant Christine :

— Madame Lebrun, dit-elle, vous aime-t-elle beaucoup ?

— Je ne sais pas, Madame.

— Je crois qu'elle n'aime pas les enfants.

— Peut-être.

Alice ne put s'empêcher de sourire.

— Vous êtes bien discrète, Christine, dit-elle, mais cette discrétion parle, si je ne me trompe.

Christine baissa les yeux.

— Il y a longtemps que, pour ma part, j'ai jugé Mlle Rosa, continua la jeune femme, et je me doute bien qu'après d'elle votre vie ne doit pas s'écouler sans nuages. Je sais que M. Salomon a vu de près plus d'une tempête.

lons ! à qui les dix derniers ! A qui les cinq ? A qui... A qui ?...

On stimule même le zèle de certains négociants radicaux. On les engage à donner en prime les précieux billets. Ah ! les bons billets !...

Nous lisons dans un des organes les plus considérables de la province, le *Salut public* de Lyon :

« Les loteries allemandes sont enfoncées. M. le ministre des finances a trouvé moyen de mettre la rente française sur le même pied que les billets des agences de Hambourg, qui promettent des gains assurés, à la condition de prendre une série de billets convenablement assortis.

« On nous communique la circulaire suivante émanée d'une trésorerie générale, et qui a été expédiée aux grandes maisons de banque :

Ministère des finances. — Trésorerie générale.

« Monsieur,

« Je crois devoir porter à votre connaissance que le Trésor vient de décider que les souscripteurs qui prendraient 475 coupures du 3 0/0 amortissable d'un même type pourront recevoir une coupure de chacune des 475 séries.

« Par suite, le porteur de 475 coupures de 15 fr., par exemple, est assuré chaque année, non-seulement d'être remboursé d'une portion du capital qu'il a versé, mais encore de toucher sous forme de prime une augmentation annuelle de 99 francs pendant vingt-neuf ans, et de 198 francs pendant dix-huit ans, et ainsi de suite jusqu'à l'époque du remboursement intégral de l'emprunt.

« Cette combinaison, qui fait disparaître toute incertitude sur le résultat des tirages, constitue un des avantages que le 3 0/0 amortissable offre seul au public, et permet même de faire un arbitrage avantageux avec le 3 0/0 ancien.

« Veuillez agréer, monsieur, etc.  
(Suit la signature.)

Le singulier document que nous venons de reproduire prouve de la façon la plus évidente l'échec honteux du 3 0/0 amortissable, échec dû à l'inqualifiable maladresse qui a présidé à son émission, et confirme, en même temps que les critiques dirigées contre M. le ministre, les efforts auxquels on est obligé d'avoir recours pour écarter un titre qui aurait dû être classé dès le premier jour parmi les plus solides de la cote.

#### CONSERVATEURS ET RÉPUBLICAINS.

On lit dans l'Assemblée nationale :

« La commission départementale du département de la Loire-Inférieure a voté les fonds nécessaires pour l'illumination des édifices publics en l'honneur du voyage que M. de Freycinet vient de faire dans la ville de Nantes.

« La commission départementale de la Loire-Inférieure est entièrement composée de monarchistes, puisqu'elle est nommée par le conseil général dont la majorité est conservatrice.

« Nos amis de Nantes, en votant les fonds nécessaires pour recevoir dignement un des ministres du 14 Décembre, ont fait preuve de patriotisme et de bonne éducation. Ils ont oublié que M. de Freycinet était leur adversaire, pour ne voir en lui que le représentant du gouvernement légal.

« Cette conduite offre un contraste étrange avec celle des républicains. L'année dernière, lors des nombreux voyages de M. le maréchal de Mac-Mahon, les municipalités républicaines de plusieurs villes que le chef de l'Etat honora de sa visite, refusèrent les fonds nécessaires pour fêter dignement sa venue. En agissant ainsi, MM. les républicains démontrèrent une fois de plus que le patriotisme et la bienséance leur étaient absolument inconnus. Leur conduite était d'autant plus grave que l'injure atteignait celui que la Constitution a mis au-dessus de toutes les querelles des partis.

« Les conservateurs de Nantes avaient une belle occasion de montrer leur antipathie pour le régime que représente M. de Freycinet, en refusant les fonds nécessaires pour fêter la réception du ministre des travaux publics. Ils n'ont pas voulu se donner la satisfaction d'une vengeance aussi mesquine.

« Les républicains sauront-ils profiter de cette leçon ? Nous en doutons fort. »

### Le père Keraël.

L'autre jour, en revenant de la revue, je rencontrai l'abbé Keraël traversant le polygone de Vincennes. Je l'avais vu bien souvent à Metz et j'avoue que j'eus peine à le reconnaître. Le chapeau à larges bords n'inclinait plus sur l'oreille droite ; le ruban rouge passé à la troisième boutonnière était tout terni ; il penchait tristement sa tête vers la terre et ne faisait plus de ces enjambées que nos fantassins avaient peine à suivre ; enfin, symptôme plus grave, le fameux bâton ne décrivait plus dans les airs ses moulins accoutumés et ne soutenait plus qu'un vieux curé.

Comment, me disais-je, est-ce là le père Keraël, l'aumônier du 5<sup>e</sup> corps, qui paraissait si vert, si vigoureux ? On ne connaissait que lui à Metz. Large d'épaules, trapu, avec une figure taillée à coups de hache, il avait adopté le costume breton comme plus commode et remplacé la soutane par la petite veste, la large culotte bouffante et les grandes bottes. Quant à la barbe, elle était poussée drue et dure comme une barbe qu'on rase depuis trente ans, et lui donnait quelque chose de l'apparence d'un vieux sanglier.

Toujours à cheval, il parcourait tous les camps depuis la porte Mazelle jusqu'à la porte Chambière. Il arrivait, et aussitôt dix soldats sautaient à la tête de son cheval. Il était enlevé : les poignées de mains pleu-

vaient ; c'était à qui l'emmènerait dans sa tribu pour lui offrir la pipe de tabac de l'amitié ou le petit verre d'eau-de-vie qu'il ne refusait jamais.

C'est qu'ils savaient bien tous que, le lendemain, lorsque sonnerait l'heure du combat, ce ne serait pas à la hauteur des ambulances ni même dans les réserves que serait le père Keraël, mais en première ligne, au milieu des balles, tout prêt à recevoir le dernier soupir du soldat, sa dernière pensée ou sa dernière commission pour le pays. Plus d'un peut-être qui serait mort, l'imprécation à la bouche, et maudissant la malchance qui le faisait partir si jeune, s'en allait, grâce à lui, calme, consolé, béni.

Avec cela, d'une force herculéenne. A Rezonville, je l'avais vu soulever de terre un cuirassier de la garde blessé, et le porter dans ses bras à cent pas de là, comme il eût fait d'un enfant, sous prétexte que la mitraille faisait trop de bruit et qu'on n'était pas à l'aise pour causer.

Et je pensais à tout cela en rejoignant Keraël, qui traversait la pelouse à petits pas. De temps en temps passaient quelques soldats, artilleurs ou lignards, qui le saluaient comme une vieille connaissance. Il répondait tristement de la main et détournait la tête. Evidemment, il y avait quelque chose.

— Eh bien, père Keraël, dis-je en l'abordant, comment ça va-t-il ? Sacrebleu ! qu'est-ce qu'il y a donc ? Nous n'avons pas l'air d'en tirer large ce matin ?

— Il y a que je viens de voir défiler mes enfants. Autrefois, je marchais fièrement en tête de la première division. Aujourd'hui, je ne leur suis plus rien. J'ai tenu à aller les voir tout de même ; et dame, quand j'ai vu vide la place que j'occupais autrefois, cela m'a serré un peu le gosier, vous comprenez.

— C'est vrai, il n'y a plus d'aumôniers.

— Nini, c'est fini. Il y a deux ans, on nous a dit un beau jour d'aller se faire pendre ailleurs. Les aumôniers militaires, il n'en faut plus : cela coûte très-cher, et c'est gênant dans les cours des casernes. La sentinelle qui a pour consigne d'empêcher les chiens d'entrer au quartier, croquera la baïonnette ou le sabre devant la poitrine du père Keraël !

Et d'un violent coup de canne, il envoya une pierre rouler à vingt pas de là.

— Voyons, calmez-vous, lui dis-je, les choses n'en sont pas là.

— Mais vous ne voyez donc pas comment cela marche depuis deux ans. Le mot d'ordre est donné, et loin de se calmer, la persécution ne fait qu'augmenter chaque jour. Nous n'étions pourtant pas bien gênants, allez ! La salle des écoles nous servait d'église, et c'est à nos frais que nous avons construit un petit autel tout petit, qui se refermait comme une armoire et qu'on servait en semaine dans la bibliothèque. Quand le colonel avait bien décidé son tableau de travail, alors, nous cherchions sur ce tableau un coin libre, qui ne dérangeait ni les manœuvres, ni le service, et c'est à cette heure-là que nous disions notre office. Y venait qui voulait, mais je dois dire que la salle

était toujours trop petite. Tous désiraient tellement être servants que j'avais été obligé d'établir un tour pour ne pas faire d'injustice. Braves garçons !

..... Tenez, monsieur, on a dit, pour prouver notre nullité, que si les soldats voulaient aller à la messe, ils n'avaient pas besoin d'aumôniers pour cela, et qu'ils pouvaient y aller dans l'église de la ville. Allons donc ! Est-ce qu'on a toujours une ville à proximité de l'endroit où l'on est campé ? Et puis, il y a autre chose : vous savez aussi bien que moi quel *aria* c'est pour le soldat, franchir la porte du camp ou du quartier. Il faut cirer ses bottes, ses basanes, astiquer son ceinturon, son sabre, son casque, blanchir ses gants, etc. Total, une heure de travail. Souvent les hommes renoncent à sortir même pour aller s'amuser, tant la peine est grande ; et alors, quand il s'agit d'aller à la messe dehors, dame, on se tâte, et il y en a qui trouvent que « le jeu n'en vaut pas la chandelle », et c'est le bon Dieu qui paie les pots cassés. Tandis qu'au quartier, on avait la religion à domicile. Les hommes venaient comme ils étaient, en blouse, en sabots, en pantalon de treillis, n'importe comment ; la toilette n'était pas de rigueur, et l'on ne demandait que du recueillement.

Ils étaient attentifs ! Je savais leur parler. Pas de phrases, mais des conseils à leur portée qui visaient le cœur et qui atteignaient souvent. Si vous les aviez vus, à l'anniversaire de la bataille de Rezonville, le 16 août ! On dressait tout autour de l'autel des trophées formés des cuirasses percées de balles de ceux du régiment qui étaient morts pour la patrie, et leurs noms avaient été écrits en grosses lettres tout autour du manège.

Et quand je prenais la parole pour évoquer le souvenir des héros de cette journée-là, tous les vieux se rappelaient ce qu'ils avaient fait côte à côte avec les glorieux morts dont je réveillais la mémoire, et les jeunes ouvraient de grands yeux, émus, électrisés, admirant leurs anciens et tout prêts à faire comme eux.

Chez le paysan, les idées de devoir, d'honneur, d'héroïsme n'existent guère si on ne les développe pas, et la patrie n'est qu'une abstraction. Eh bien ! nous savions faire vibrer ces cordes-là ; nous prêchions le dévouement, l'abnégation, l'obéissance à l'autorité, et soyez sûr qu'en sortant de là le service n'en allait pas plus mal : on buvait moins à la cantine, et l'on obéissait mieux au brigadier.

Le dimanche, nous avions organisé des tombolas où l'on gagnait des broches, des patiences, des pipes, des bagues à tabac, tous ces petits bibelots nécessaires à la vie et au bien-être du soldat. Ça ne nous coûtait pas grand chose et cela leur faisait plaisir.

Un soir, on m'avait prêté une lanterne magique, et j'avais organisé une représentation dans le manège. C'était du délire, quinze jours après on en parlait encore !

Après nous, le mouvement a continué : après les aumôniers, les frères ; après les frères, les sœurs de charité, puis viendront

— Avouez-moi la vérité. Lorsque je vous ai trouvée dans l'atelier, n'étaient-ce que des souvenirs qui vous faisaient pleurer ?

— Que voulez-vous que je vous dise, Madame ? Il y a de cela longtemps...

— J'ai deviné, voyez-vous. Que vous avait-elle fait ?

— Ah ! de grâce, Madame, ne me le demandez pas, je venais d'arriver, elle ne m'attendait pas...

— Et vous excusez en faveur de la surprise. Eh bien ! depuis, s'est-elle adoucie ?

Christine, malgré son empire sur elle-même, rougit prodigieusement et son regard se porta instinctivement vers ses mains croisées sur ses genoux.

Elle essayait de trouver une réponse, mais elle n'en eut pas le temps. Les yeux d'Alice, suivant les siens, venaient d'entrevoir sur l'un de ses frères poignets une petite tache bleuâtre mal dissimulée par une manchette de toile.

La jeune femme se redressa d'un bond sur son séant.

— Christine, venez ici, dit-elle impérieusement.

L'enfant, surprise, s'approcha. M<sup>me</sup> Montferrier prit sa main, l'examina, et, pâissant d'indignation :

— Elle vous a frappée ! s'écria-t-elle.

Christine éclata en sanglots : elle ne pouvait nier devant le témoignage de la meurtrissure.

— Quand vous a-t-elle frappée ? continua Alice

dont les yeux étincelaient. Je veux le savoir.

— Calmez-vous, calmez-vous, Madame, je vous en supplie, reprit Christine. Vous allez vous rendre plus malade. Je vous dirai tout, mais ne vous faites pas de mal. Plus tard, quand vous serez guérie...

— Non, tout de suite.

— Eh bien ! il y a deux jours, elle a voulu me contraindre à lui abandonner une grande épingle d'or qui me vient de ma mère, en me disant que je la lui devais bien en retour de ses soins...

— Des soins ! est-ce qu'elle en a pour vous ?

— Aucun, mais elle me dit sans cesse que je lui dois beaucoup de reconnaissance. J'ai refusé de lui livrer le bijou. Je l'aime, cette pauvre épingle dont se servait ma mère, je me souviens encore de la lui avoir présentée plusieurs fois. Mon refus a irrité M<sup>me</sup> Lebrun. Elle était occupée à râper du sucre ; elle m'a frappée avec la râpe.

— La misérable !... Où donc était votre tuteur ?

— Il était dans son atelier.

— Et vous ne l'avez pas appelé ?

— Oh ! non, Madame.

— Eh bien ! soyez tranquille. C'est moi qui, à l'avenir, me charge de vous sauvegarder. Nous verrons qui aura le dessus de moi ou de votre persécutrice.

Christine se laissa glisser à genoux contre le lit de M<sup>me</sup> Montferrier. Son visage se trouvait ainsi près de celui de la jeune femme, tandis que ses

mains meurtries se joignaient sur les draps brodés.

— Madame, dit-elle, si vous m'aimez, ne vous mêlez point de ceci. Vous triompheriez, sans doute, car M<sup>me</sup> Lebrun n'osera jamais vous résister. Mais, entre deux maux, il faut prendre le moindre. Si M. Salomon venait à se douter de mes peines, j'aurais tant de chagrin ! Laissez-moi, de grâce, souffrir seule.

— Mais, mon enfant, vous avez là une position intolérable. Je veux vous y soustraire à tout prix. Vous voyez bien que, lorsqu'il se prononce, votre tuteur finit par dominer ; car il faut qu'il ait parlé haut pour vous élever dans sa maison. Je connais assez M<sup>me</sup> Lebrun pour me rendre compte de la réception qu'elle a dû vous faire.

— Non, non, continua Christine, vous vous trompez, Madame. Elle m'a reçue assez mal, c'est vrai ; mais, une fois la chose acceptée, elle est devenue elle-même et soulage son mécontentement en m'accablant un peu. Tandis que, s'il lui fallait vivre devant moi sans me rudoyer, elle s'en irriterait constamment, elle se retournerait vers mon tuteur, il prendrait ma défense, la guerre serait dans la maison... Je le sens bien, hélas ! M<sup>me</sup> Lebrun n'est déjà pas aimable pour M. Salomon. Je fais ce que je peux pour lui faire croire qu'elle l'aime beaucoup en réalité. Il a si grand besoin d'affection ! il paraît si heureux de la moindre bonne parole ! Et je viendrais, moi qui lui dois d'avoir

encore ici-bas un appui, je viendrais mettre le trouble à son foyer et changer en reproches, en querelles perpétuelles tout ce qui se dit entre lui et sa sœur !... D'ailleurs, quand bien même la vie de chaque jour ne deviendrait pas insupportable entre eux, il serait trop pénible pour M. Salomon d'apprendre qu'à son insu, j'ai été traitée durement. Il me croit heureuse sans réserve, gardez-lui cette erreur.

— Mais, Christine...

— Eh bien ! non ! reprit l'enfant tout à coup en relevant la tête et se croisant résolument les bras. Vous avez voulu tout savoir. Madame, je vous ai tout dit : mais c'est sous le sceau du secret. Je vous prie de me laisser mes peines et de me laisser en même temps le bonheur de mon vieil ami.

(A suivre.)

A leur arrivée au corps, les réservistes qui font leurs vingt-huit jours sont interrogés par le sergent-major sur leur profession, leur religion, etc., etc.

A Cosne (Nièvre), un paysan se présente, tournant timidement son chapeau entre ses mains :

— De quel culte êtes-vous ? lui demande le sergent.

— Mon Dieu, monsieur, répond le réserviste d'un air simple, je suis cultivateur ! (Historique.)

les couverts. Notre renvoi a été le commencement de la fin.  
La-dessus, il me serra la main. Et en le regardant s'éloigner, brisé, fini, vieilli de dix ans, je ne pus m'empêcher de penser que nos voisins inscrivent sur le casque des soldats: Pour Dieu, le Roi et la Patrie.  
Nous avons changé tout cela. Les rois sont des tyrans, il n'est plus question de Dieu, et quant à la patrie, le soldat apprend ses devoirs envers elle dans les chants de la Marseillaise.  
(Paris-Journal.)

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Freppel vient d'adresser à M. Gamelin une Lettre qui est une ferme et digne protestation contre le discours de Romans. Nous la publierons demain.

On annonce que l'appel du premier contingent de la classe 1877 (armée de terre) se fera du 1<sup>er</sup> au 10 novembre. Quant aux hommes du second contingent, fournis par les bons numéros et les cas d'exemption provisoire, ils devront être rendus le 20 novembre au plus tard.

Une circulaire assez importante vient d'être adressée aux préfets par M. Lepère, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur. Elle a trait au régime de la séparation individuelle des détenus, institué dans les prisons par la loi du 5 juin 1875.

Cette séparation sera de droit pour les inculpés, les prévenus, les accusés et les condamnés à un emprisonnement d'un an et au-dessus.

Ces derniers bénéficieront d'une réduction d'un quart de leur peine, de même que les condamnés à plus d'un an et un jour d'emprisonnement autorisés à subir leur peine dans les maisons d'arrêt et de justice et de correction déclarées cellulaires.

Les exportations de blé des Etats-Unis en Europe auront cette année une importance exceptionnelle, par suite de l'abondance des récoltes. On estime, en effet, à plus de 40 millions de boisseaux l'excédant de la production en blé de l'année 1878 sur l'année précédente, qui avait été l'une des meilleures dont on ait gardé le souvenir.

Les arrivages de blé signalés dans nos ports du Havre et de Brest sont considérables.

Un grand négociant de Chicago, qui dispose d'une flottille de bâtiments transports, a dû en noiser plusieurs autres, afin de suffire aux demandes qui lui arrivent de la part de grands fermiers du continent européen.

La Société des grangers (fermiers), qui compte 800,000 membres, a obtenu des Compagnies de chemins de fer américains des réductions importantes sur les tarifs.

Les récoltes de la Russie ont également été excellentes, en sorte qu'il faut s'attendre à une diminution sur le prix du pain dans toute la France.

## GRAND-THEATRE D'ANGERS.

### Année théâtrale 1878-79.

#### Administration.

MM. E. CHAVANNES, directeur, administrateur. — Gustave Simon, régisseur général. — Destez, premier régisseur. — Blondel, régisseur. — Putois, régisseur des chœurs. — Gustave Lelong, premier chef d'orchestre. — Isaie, 2<sup>e</sup> chef, répétiteur des chœurs (hommes). — Vaner, id. — Boulard, 2<sup>e</sup> chef, répétiteur des chœurs (dames). — Henri Lelong, pianiste accompagnateur. — David, contrôleur en chef, chargé de la location. — Coutant, aide-contrôleur. — Chouanet, machiniste en chef. — M<sup>rs</sup> Caille, costumière. — MM. Paumier et Fontaine, souffleurs.

#### Opéra-comique, traductions, opérettes.

MM. Tollen, premier ténor. — Descamps, deuxième ténor, des premiers, premier ténor d'opérettes. — Poulain, baryton-Martin (Théâtre-Lyrique). — Sureau, première basse. — Letellier, deuxième basse. — Boulanger, ténor, ténor d'opérettes. — Astruc, des ténors d'opérettes. — Servat, larquette. — Léonce, troisième ténor. — Leroy, des deuxièmes basses, des larquettes. — Destez, rôles d'opérettes. — Eugène, deuxième et troisième basse. — Putois et Devige, deuxième et troisième basses. — Démon et Lechevallier, coryphées ténors.

M<sup>rs</sup> Marguerite Nau, première chanteuse. — Thibaut, première dugazon, jeune chanteuse d'opérettes. — Rita Lelong, première dugazon, première chanteuse d'opérettes. — Dieudonné, pre-

mière dugazon, mère dugazon. — Descamps, deuxième dugazon. — Pauline Gérard, des deuxièmes dugazons. — Valérie Hilaire, id. — Maron et Ro-boizi, coryphées. — 24 choristes.

#### Drame, comédie, vaudeville.

MM. Victor Buquet, premier rôle. — Monin, jeune premier rôle. — Astruc, jeune premier, premier amoureux. — Leprin, premier comique. — Boulanger, jeune premier comique. — Servat, premier comique, premier comique marqué. — Gourdon fils, jeune comique. — Destez, troisième rôle. — Leroy, père noble. — Letellier, des troisièmes rôles, rôles de convenance. — Blondel, rôles de genre. — Guiraud, utilité. — Léonce, id. — Auguste, id.

M<sup>rs</sup> Kerby, premier rôle. — Pagès, jeune premier rôle. — Béhison, première ingénuité, jeune première. — Servat, jeune première. — Astruc, soubrette. — Dieudonné, première dugazon, soubrettes marquées. — Valérie Hilaire, coquette. — G. Leroy, rôles de genre. — Descamps, deuxième soubrette. — Detercy, amoureux. — Goldheim, ingénuité amoureuse. — Pauline Gérard, des soubrettes. — Pointel, deuxième dugazon. — Maron, utilité.

Orchestre de 40 musiciens, sous la direction de M. Gustave Lelong.

L'année théâtrale s'ouvrira à Angers samedi 28 septembre, et à Saumur le lundi 7 octobre.

## COURSES DE TOURS.

Les courses de Tours auront lieu, comme les années précédentes, sur l'hippodrome de Saint-Avertin, les mardi 1<sup>er</sup> et jeudi 3 octobre prochain.

Le mercredi 2 octobre, tir aux pigeons.

Voici le programme des courses :

Premier jour. — Mardi 1<sup>er</sup> octobre.

Prix Saint-Georges, course plate, à réclamer (officiers, gentlemen et jockeys). — 1,500 fr. dont 4,000 fr. offerts par le cercle Saint-Georges et 500 par la Société des courses, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays.

Prix de Grammont, course plate (officiers et gentlemen-riders). — Un objet d'art, offert par la Société, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays.

Prix de la Société (handicap). — 3,000 francs, offerts par la Société, pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays.

Prix de « la Forêt » (course à obstacles, officiers et gentlemen-riders). — Un objet d'art offert par M. le maréchal de Mac-Mahon, pour tous chevaux.

Prix du Cher (course de haies, welter handicap). — 1,500 fr., offerts par la Société, pour tous chevaux.

Deuxième jour. — Jeudi 3 octobre.

Prix de Saint-Avertin. — 2,000 fr., offerts par la Société, pour chevaux de 2 ans.

Prix de la Société d'encouragement (3<sup>e</sup> série). — 4,000 fr., offerts par la Société d'encouragement, pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un prix de 5,000 fr. à Paris ou à Chantilly, ou un des prix de 1<sup>er</sup> ou de 2<sup>e</sup> série, donnés par la Société dans les départements.

Prix des chemins de fer (à réclamer). — 4,000 fr., dont 500 fr. offerts par la Compagnie d'Orléans et 500 fr. par la Compagnie des chemins de fer de l'Etat, pour chevaux entiers, hongres et juments de 2 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays.

2<sup>e</sup> Prix de la Société d'encouragement (hors série). — 2,000 fr., pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné en 1878, jusqu'au moment de la course, un prix de 6,000 fr.

Prix des Fleurs (steeple-chase, handicap). — 2,000 fr., pour tous chevaux.

Avis aux chasseurs. — Par arrêtés en date du 2 septembre, M. le préfet de la Charente a annulé les délibérations prises par les conseils municipaux de Saint-Amand-de-Bonnieure, canton de Mansle, et Villegeats, canton de Ruffec, ayant pour objet d'interdire aux étrangers la chasse dans toute l'étendue du territoire de ces communes.

Entre autres considérants, ces arrêtés portent « que les conseils municipaux dont il s'agit sont sortis des limites de leurs attributions en voulant se substituer aux propriétaires, auxquels seuls appartient le droit d'autoriser ou d'interdire la chasse sur leurs propriétés respectives. »

## Publications de mariage.

Léon Ségrétain, sellier-bourrelier, des Rairies (Maine-et-Loire), et Marie-Clémence Alliet, couturière, de Saumur.

Pierre-Jules Manoury, perruquier, de Saumur, et Célestine Taveau, sans profession, même ville.

Pierre-Henri Mosnay, propriétaire, de Fontenay-le-Comte (Vendée), et Laurence-Marie Goguet de Boishéraud, sans profession, de Saumur.

## QUESTIONS AGRICOLES.

Nous avons constaté que l'ensemble de la récolte des céréales en France laisse beaucoup à désirer.

En général, l'étranger a été plus favorisé que nous. Voici ce que nous apprend la Gazette des campagnes :

« L'Amérique tient le premier rang. Dans ce pays, la récolte s'était d'abord présentée sous des apparences magnifiques; puis les mauvais temps sont survenus, et ont influé sur la récolte au point de la réduire à une bonne moyenne.

» De même en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. La récolte offre un excédant sur celle de 1877.

» L'Italie a eu une récolte supérieure à celle de l'année passée. Résultat considéré comme bon.

» Dans les provinces Danubiennes, qualité passable, quantité moyenne.

» En Turquie, rendement abondant.

» En Russie, bonne moyenne dans la quantité comme dans la qualité.

» Même résultat en Allemagne.

» En Suisse, qualité ordinaire et petite quantité.

» En Espagne, la récolte, maigre sur plusieurs points, sur d'autres a été très-planteuse.

» Les Pays-Bas, enfin, ont eu un rendement satisfaisant.

» On peut conclure de cet ensemble de renseignements que, si la France n'a pas à se louer de sa récolte, l'étranger a été mieux traité à cet égard. Nos producteurs sont menacés de ne pas retirer de leurs grains un prix rémunérateur. »

## LES MACHINES A BATTRE.

Chaque jour les journaux enregistrent des accidents causés par les machines à battre mues par la vapeur. Il n'est donc pas hors de propos de signaler les dangers que courent les personnes et les propriétés par suite de l'usage de ces machines et d'appeler sur ce point la sollicitude de l'administration.

Déjà ces dangers ont motivé en certains lieux des arrêtés de police rurale qu'il serait bon de prendre partout, et dont les entrepreneurs de battage devraient être tenus de placarder un exemplaire sur la machine ambulante.

Quoi qu'il en soit, voici des prescriptions que chacun devrait observer, même sans y être obligé par arrêté préfectoral :

1<sup>o</sup> Ne se servir que de machines dont la table ou plate-forme soit assez longue et disposée convenablement pour que l'ouvrier qui introduit les gerbes ne soit pas exposé à avoir les doigts atteints par le cylindre batteur. (Notons, en passant, que c'est là le plus grand des inconvénients des batteries à bras.)

2<sup>o</sup> Interdire l'approche de la machine et toute participation au travail aux individus en état d'ivresse plus ou moins manifeste ;

3<sup>o</sup> Ne pas approcher de la machine en mouvement avec des vêtements larges et flottants qui puissent donner prise aux engrenages ;

4<sup>o</sup> Ne graisser les engrenages et les coussinets que lorsque la machine est arrêtée ;

5<sup>o</sup> Ne jamais mettre la machine en mouvement en prenant par la jante la roue qui fait mouvoir le cylindre batteur ;

6<sup>o</sup> Au moment où se termine le travail, arrêter la roue principale en la fixant au moyen d'une chaîne et d'un cadenas ;

7<sup>o</sup> Si le moteur est une machine à vapeur, veiller à ce qu'on ne dépasse pas la pression correspondant au timbre de la chaudière, et surtout à ce qu'on ne cale pas les soupapes de sûreté.

Il n'est pas inutile d'ajouter, en ce qui concerne la vapeur, qu'il faut prendre garde à la direction du vent, veiller à ce que les flammèches ou étincelles qui s'échappent des machines ne puissent communiquer le

feu à des matières inflammables, et ne laisser aucune matière de ce genre dans le voisinage.

## Faits divers.

Quatre personnes, parmi lesquelles une petite fille de quatre ans et un garçon de neuf ans, ont succombé à la Roche-la-Morlière (Loire), aux suites d'un empoisonnement par les champignons.

Une histoire de bains de mer. — Cela s'est passé sur la plage d'E....

Un jeune homme ayant dit, par manière de plaisanterie, on ne sait à quel propos : « Le roi est mort, vive le roi ! » un adversaire de la royauté essaie de lui chercher noise, en lui adressant à plusieurs reprises, au Casino, des paroles blessantes. Le jeune homme, impatienté, finit par lui dire, en pleine salle de concert :

— En fait de soufflet, monsieur, je préfère donner que recevoir.

Et sur ce, il lui en campa deux très-ronflants. La femme du monsieur souffleté tomba évanouie dans les bras de son époux ; la mère du jeune homme s'éroula sur son fils. Tumulte indescriptible.

Le royaliste attend un jour, deux jours, les témoins de l'offensé : comme ma sœur Anne, il ne voit rien venir. Il ne songeait déjà plus à cette affaire, quand dernièrement, comme il prenait un bain, il reçoit une première gifle qui l'ébaubit et le fait couler à fond ; il remonte sur l'eau, mais c'est pour recevoir une seconde gifle, accompagnée des accents doucereux d'une voix de femme qui lui crie :

— Ah ! mon mari ne s'est pas vengé ! attendez un peu, et vous allez voir si je sais le venger, moi !

Inutile de dire que le jeune homme ne riposta pas. L'affaire en est restée là, et la gendarmerie n'a pas eu à intervenir.

L'approche du retour de l'hiver ramène dans les ménages les préoccupations habituelles touchant les approvisionnements à faire.

Dans une maison où se trouvait en visite notre ami Jacquenot, on faisait des doléances sur le prix élevé du combustible.

— Pour peu que cela dure, disait la ménagère, la houille coûtera plus cher que le bois.

— C'est que la houille devient de jour en jour plus rare, objecta le mari.

— Mais, fit observer Jacquenot, qu'a-t-on encore besoin de houille, depuis qu'on a inventé le coke ?

## MALADIES DES YEUX, NERVEUSES ET RHUMATISMALES.

Nous rappellerons à nos lecteurs que les célèbres spécialistes de Paris, Messieurs EICKHOFF-MEYER, oculiste-opticien, et le docteur Tranier, avantageusement connus par les nombreuses cures qu'ils ont obtenues dans notre département, recevront, comme les années précédentes, à Saumur, hôtel de Londres, les 26, 27 et 28 septembre.

## Eviter les contrefaçons

# CHOCOLAT MENIER

## Exiger le véritable nom

Injection Brou et Capsules Ricard (Voir aux annonces).

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

# REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bondissement dans les oreilles, acuité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées,

et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, agueurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la

marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

N° 48,816 : Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des pommons et des bronches, la toux et la consommation. — Docteur RUD. WURZER, Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N° 73,632 : 25, rue des Bonlagers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalés-cière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHATEAU, épicière; LEVÈQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>me</sup> BELLIER, épicière. — Cholet, VANDANON-BUREAU, 65, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup>, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

### CHEMIN DE FER DE POITIERS Service d'été, 24 Juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	14 — 20 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
7 — 40 —	1 — 30 —	9 — 7 —	11 — 41 —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 45 —	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 SEPTEMBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
8 1/2	32	07	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	380			Canal de Suez	770	2	50	
1/2	79	75	Crédit Foncier, act. 500 fr. 350 p.	765	5		Crédit Mobilier esp.	842	50		
1/2	106	60	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	677	50	12	Société autrichienne	350		2	50
5	113	85	Crédit Mobilier	480	2	50	OBLIGATIONS.				
	560		Crédit foncier d'Autriche	560	10		Orléans	359			
	236		Charentes, 500 fr. l. p.	097	40	1	Paris-Lyon-Méditerranée	357	50		
	510		Est	1097	50		Est	354	75		
	524		Paris-Lyon-Méditerranée	838	75	1	Nord	361	60		
	412		Nord	1388	75		Ouest	356			
	403		Orléans	1193			Midi	355	75		
	519	50	Ouest	776	45	2	Charentes	40			
	517	50	Compagnie parisienne du Gaz	1340			C <sup>o</sup> Canaux agricoles	276	85		
	3115		C. gén. Transatlantique	497	50		Canal de Suez	570			
	740										
	460										

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

Départs de Saumur vers Angers.		Départs de Saumur vers Tours.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 —	3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	8 — 31 —
9 — 1 —	1 — 35 —	9 — 46 —	9 — 46 —
1 — 35 —	4 — 10 —	12 — 40 —	12 — 40 —
4 — 10 —	7 — 15 —	4 — 44 —	4 — 44 —
7 — 15 —	10 — 37 —	10 — 38 —	10 — 38 —

#### Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE ROUSSEL, PIERRE.

Les créanciers de la faillite du sieur Roussel, Pierre, tailleur, rue de la Tonnelle, à Saumur, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 462 du Code de commerce, à se trouver, le mardi 1<sup>er</sup> octobre 1878, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic définitif.

Le greffier, L. BONNEAU. (475)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

Ensemble ou séparément,

Maison et dépendances, rue Royale, n° 18, et rue du Canon, n° 10;

Maison et dépendances, rue Royale, n° 16;

Maison et dépendances, rue Royale, n° 14. S'adresser audit notaire. (467)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

En totalité ou par lots, Commune de Bagnoux, rue des Pauvres,

#### UN CLOS DE VIGNE

Affid d'arbres fruitiers, Contenant 66 ares avec maisonnette. S'adresser audit notaire. (460)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

Au Pont-Foucard,

#### UN BATIMENT

Avec Cour et Pressoir, Ayant dix mètres de façade sur la rue, joignant Quzilleau. S'adresser audit notaire (461)

#### A LOUER DE SUITE

#### UNE MAISON

Située rue d'Orléans, en face l'hôtel de Londres. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BRINDEAU, rue de Bordeaux, 6. (398)

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

#### A VENDRE

#### OU A LOUER

PRÉSENTMENT,

#### LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE

Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur,

Avec cour, servitudes et grand jardin.

S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

#### VENTE

DE

#### BOIS TAILLIS ET PEUPLIERS

Le dimanche 6 octobre 1878, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes, à la vente par adjudication de :

1<sup>er</sup>. La coupe de dix-neuf hectares six ares de bois taillis, essence de chêne, située à l'Espinau, joignant du levant, du midi et du couchant M<sup>me</sup> Feuillant, et du nord le chemin de la Vente.

2<sup>es</sup>. Celle de quatre-vingt-treize ares cinquante centiares de châtaigneraie, située près le Pavé-de-Berge, joignant de toutes parts M<sup>me</sup> Feuillant.

3<sup>es</sup>. Celle de un hectare trente-huit ares cinquante centiares de châtaigneraie, située au Plessis, joignant de tous côtés M<sup>me</sup> Feuillant.

4<sup>es</sup>. Quatre cent quatre-vingt-quatorze peupliers, divisés en cinq lots et complantés sur les fermes du Moulin, de Cravent et de la Blanchirie;

5<sup>es</sup>. Et douze pieds d'acacia, complantés près la grille du château. Le tout sis à Allonnes, dépendant de la terre du Bellay, appartenant à M<sup>me</sup> Feuillant.

S'adresser, pour voir les coupes et les peupliers, à M. DRUSSÉ, régisseur, au château du Bellay, à Allonnes;

Et, pour tous renseignements, audit M<sup>e</sup> DENIEAU, dépositaire du cahier des charges. (454)

#### A VENDRE

DEUX CHIENS COUCHANTS épagneuls, de deux et trois ans, tout dressés; UNE PAIRE DE CHIENS griffons; UN BON BRIQUET, chassant tout gibier, de deux ans;

CHIENNE et CHIEN, et un VIEUX CHIEN, de six ans, pour le renard et le sanglier, très-vite de pied.

S'adresser à M. Léon TOUBERT, garde au château de Jalesnes, près Vernantes. (444)

Etude de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault.

#### ADJUDICATION

En l'étude de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault,

Le dimanche 6 octobre 1878, à midi,

#### DE LA COUPE DE BOIS

Contenant 9 hectares, sur le bois des Etangs, commune de Couziers, longeant la route.

Exploitation des plus faciles. S'adresser audit notaire. (470)

#### A LOUER

PRÉSENTMENT,

#### UNE MAISON

AVEC JARDIN ET SERVITUDES

Située à Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur.

S'adresser à LACHAUME, archangeur, rue Nationale, 49, à Saumur.

#### A VENDRE

#### PLUSIEURS ACTIONS

De la Compagnie d'Assurances l'Ouest, à 475 fr. l'une.

UN HOMME, au courant du commerce, demande un emploi. — Il se chargerait de la comptabilité, de la représentation ou de toute autre occupation dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

#### AVIS AUX MÉNAGES

Propriétaire de vignobles, je garantis mes vins naturels et de première qualité. Je les livre par pièces et demi-pièces, à des prix variant selon les distances, depuis 60 francs la barrique de 225 litres environ rendue franco de tous frais et de fût jusqu'à la gare destinataire. — Pour plus amples renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> veuve BARTHÈS, propriétaire à Béziers (Hérault). (366)

30, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

#### ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY \*



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

#### ENCRE NOUVELLE Double Violet

A COPIER Adoptée par toutes les grandes Administrations. DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

**Vente à Crédit**  
**100,000 MONTRES**  
de Genève  
Garanties 5 années  
Envoi *gratuit* à toute personne qui en fera la demande *afin*, de l'Album illustré contenant tous genres de montres avec nuances or et argent, conditions de vente et d'expédition. — Adresser les commandes à M. DUCOUZÉ, 9, av. des Capetins, Paris

#### VÉRITABLES CAPSULES RIGORD

FAVROT  
Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix : 5 fr.

#### CHLOROSE, ANÉMIE PILULES ET SIROP FAVROT

au pyrophosphate de fer et de manganèse  
CE SEL NE CONSTIPE PAS Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

#### CONSTIPATION ET MIGRAINE PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS

Perfectionnées par FAVROT  
Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.  
Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

#### INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des Ecoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>r</sup> de M. Brou.

#### GRAND SKATING-RINK

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare.

Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. Highlife. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

#### CHANGEMENT DE DOMICILE

#### M. RIELLANT

DENTISTE,

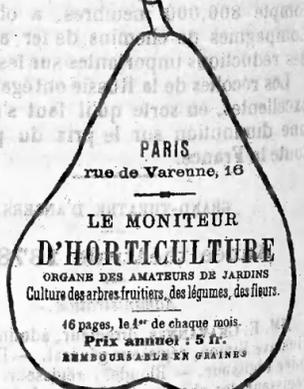
Place de la Bilange, n° 4.

#### INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux.

Traitement gratuit pour les pauvres.



PARIS

rue de Valenciennes, 16

#### LE MONITEUR D'HORTICULTURE

ORGANE DES AMATEURS DE JARDINS

Culture des arbres fruitiers, des légumes, des fleurs.

46 pages, le 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Prix annuel : 5 fr.

REMBOURSABLE EN GRAINES

#### LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur le poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 38 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 5 fr. d<sup>r</sup> pour les départements 4 fr.

Saumur, imprimerie P. GODET.